



BioProGreen

N°105 Lot al Massar , route de safi
40100 Marrakesh – Kingdom of MOROCCO

Numéro du registre de commerce : 52935
Numéro d'identifiant fiscale : 06526963
Numéro de CNSS : 92156444
Numéro d'agrément d'exportation EACCE : 6410
Numéro de Patente : 64095319

CODE SWIFT : BCPOMAMCMKH

Numéro de compte: 145 450 21211 8418239 000 743

Adresse de la Banque : BANQUE POPULAIRE DE
MARRAKECH BENI MELLAL
Agence Hassan 2, Avenue Hassan 2
Marrakech -MA- MOROCCO

Tel: +212 524 335 449, Fax: +212 524 457 961, Mob: +212 664 511 976



Website: www.bioprogreen.com, E-mail: contact@bioprogreen.com

Fiche de données de sécurité L'HUILE DE TEREBENTHINE

I. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

- **Identification du produit** : huile essentielle 100% pure, naturelle et intégrale
- **Nom commercial** : Huile essentielle de térébenthine
- **Usage** : industriel, réservé à un usage professionnel
- **Identification de la société** : BioProGreen

N°105 Lot al Massar , route de safi - 40100 Marrakesh

Tél : +212 524 335 449

Fax : +212 524 457 961

E-mail : contact@bioprogreen.com

- En cas d'urgence, appeler le centre anti-poison et de pharmacovigilance : 0801000180

Informations produit :

- **Nom du produit** : Huile essentielle de térébenthine
- **Nom botanique** : Pinus Pinaster
- **Mode d'obtention** : à partir de la résine de certains types de pins

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou de mélange :

→ Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] :

- Danger par aspiration, catégorie 1 -----H304
- Dangereux pour le milieu aquatique – danger aigu, catégorie 1 -----H400
- Dangereux pour le milieu aquatique – danger chronique, catégorie 2 ----- H411

Éléments d'étiquetage :

→ Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] :

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) :

- H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
- H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P273 – Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 - NE PAS faire vomir.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans des contenants/conteneurs prévus à cet effet selon la réglementation en vigueur.

Autres dangers :

- **Inflammabilité** : L'huile de térébenthine est hautement inflammable et peut provoquer des incendies ou des explosions en présence de sources de chaleur, de flammes nues ou d'étincelles.
- **Risques pour la santé** : L'inhalation de vapeurs d'huile de térébenthine peut entraîner une irritation des voies respiratoires et des poumons. Le contact cutané prolongé peut causer une irritation de la peau, et le contact avec les yeux peut provoquer une irritation oculaire.

- **Toxicité** : L'ingestion accidentelle d'huile de térébenthine peut être toxique, entraînant des symptômes graves tels que des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des troubles respiratoires.

III. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substance :

- **Nom** : huile essentielle de térébenthine
- **N°LOT** : 34923
- **N°CE** : 232-350-7
- **N° CAS** : 8006-64-2

IV. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours :

- Si la personne exposée est inconsciente, ne jamais lui administrer quoi que ce soit par la bouche.
- **Premiers soins en cas de malaise** : consulter un médecin dès que possible. Si vous le pouvez, montrez-lui l'étiquette du produit pour fournir des informations supplémentaires.
- **Premiers soins en cas d'inhalation** : déplacez la personne exposée vers un endroit bien ventilé et laissez-la respirer de l'air frais. Si elle a du mal à respirer, consultez immédiatement un médecin.
- Si l'huile de térébenthine entre en contact avec la peau, retirez immédiatement les vêtements contaminés et lavez la peau touchée abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée persistante, consultez un médecin.
- En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées. Enlevez les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Consultez un médecin si l'irritation oculaire persiste.
- En cas d'ingestion accidentelle, rincez immédiatement la bouche avec de l'eau et NE FAITES PAS vomir la personne exposée. Consultez immédiatement un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils supplémentaires.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

- **Irritation de la peau** : Contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation cutanée, se manifestant par des rougeurs, des démangeaisons ou des sensations de brûlure.
- **Irritation des yeux** : Le contact avec les yeux peut causer une irritation oculaire, caractérisée par des rougeurs, des douleurs, des démangeaisons et une sensation de brûlure.
- **Irritation des voies respiratoires** : L'inhalation de vapeurs d'huile de térébenthine peut entraîner une irritation des voies respiratoires, se manifestant par des toux, une sensation de serrement dans la poitrine, des difficultés respiratoires et éventuellement des maux de tête et des étourdissements.
- **Réactions allergiques** : Certaines personnes peuvent développer des réactions allergiques à l'huile de térébenthine, se manifestant par des éruptions cutanées, des démangeaisons, des rougeurs ou des enflures.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

- Pas d'informations complémentaires disponibles.

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

- **Moyens d'extinction appropriés** : Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Sable.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

- Pas d'informations complémentaires disponibles.

Conseils aux pompiers :

- **Instructions de lutte contre l'incendie** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- **Protection en cas d'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

VI. MESURES A PRENDRE EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

- **Pour les non-secouristes :**

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

- **Pour les secouristes :**

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Confinement :

- Utilisez des matériaux absorbants comme la terre de diatomée, le sable, ou des absorbants commerciaux spécifiques pour les produits chimiques.
- En cas de déversement, délimitez rapidement la zone affectée avec des barrières ou des boudins absorbants pour empêcher la dispersion du liquide.

Nettoyage :

- Après avoir confiné l'huile de térébenthine, recueillez le liquide et les matériaux absorbants à l'aide de pelles résistantes aux produits chimiques et placez-les dans des conteneurs étanches.
- Nettoyez la surface affectée avec des détergents adaptés, suivi d'un rinçage à l'eau claire. Assurez-vous que l'aire de nettoyage est bien ventilée.
- Disposez les déchets conformément aux réglementations locales concernant l'élimination des déchets dangereux.

Précautions de sécurité :

- Portez toujours un équipement de protection individuelle adapté, comme des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes de sécurité, et un masque respiratoire si nécessaire.
- Assurez-vous que le nettoyage se fait dans un espace bien ventilé pour éviter l'inhalation des vapeurs.

VII. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ vapeurs/ aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

- **Température de stockage :** 5 - 25 °C
- **Lieu de stockage :** conserver dans un endroit frais et très ventilé. Conserver à l'abri de la lumière. Protéger de la chaleur.
- **Conditions de stockage :** conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des sources de chaleur, rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
- **Produits incompatibles :** bases fortes. Acides forts
- **Matières incompatibles :** sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
- **Mesures techniques :** suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.
- Conserver dans un local frais et aéré (ventilation adéquate). Eviter les atmosphères humides, la chaleur et l'exposition à rayons direct du soleil. Stocker le produit dans son emballage d'origine, bien fermés et de préférence plein.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

- Pas d'informations complémentaires disponibles.

VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipements de protection individuelle (EPI) :

- Portez des gants résistants aux solvants chimiques pour protéger les mains.
- Utilisez des lunettes de protection pour éviter les projections dans les yeux.
- Dans les cas où la ventilation ne suffit pas à contrôler l'exposition, un masque respiratoire avec des cartouches appropriées pour les vapeurs organiques peut être nécessaire.

IX. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

- | | |
|---|--|
| - État physique | : Fluide |
| - Apparence | : Liquide mobile limpide légèrement visqueux |
| - Couleur | : incolore à légèrement jaune |
| - Odeur | : odeur de pin |
| - Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| - PH | : Aucune donnée disponible |
| - Vitesse d'évaporation relative | : Aucune donnée disponible |

- (L'acétate butylique=1)
- **Point de fusion** : Aucune donnée disponible
- **Point de congélation** : Aucune donnée disponible
- **Point d'ébullition** : Aucune donnée disponible
- **Point d'éclair** : 93 °C
- **Température d'auto-inflammation** : Aucune donnée disponible
- **Température de décomposition** : Aucune donnée disponible
- **Inflammabilité (solide, gaz)** : ininflammable
- **Pression de vapeur** : Aucune donnée disponible
- **Densité relative de vapeur à 20 °C** : Aucune donnée disponible
- **Solubilité** : Peu soluble dans l'eau
- **Pression de vapeur** : Aucune donnée disponible
- **Densité relative à 20°C** : 0.864
- **Indice de réfraction** : 1.470
- **Log Pow** : Aucune donnée disponible
- **Viscosité, cinématique** : Aucune donnée disponible
- **Viscosité, dynamique** : Aucune donnée disponible
- **Propriétés explosives** : Aucune donnée disponible
- **Propriétés comburantes** : Aucune donnée disponible
- **Limites d'explosivité** : Aucune donnée disponible

X. STABILITE ET REACTIVITE

- **Réactivité** : L'huile de térébenthine peut réagir avec certains produits chimiques, il est donc important de prendre des précautions lors de sa manipulation.
- **Stabilité chimique** : Elle est généralement stable, mais peut réagir avec certains matériaux ou sous certaines conditions.
- **Conditions à éviter** : Rayons directs du soleil. Évitez les températures extrêmement élevées ou extrêmement basses, ainsi que toute source d'inflammation ou de chaleur.
- **Matières incompatibles** : Acides forts. Bases fortes.
- **Produits de décomposition dangereux** : Fumée, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

XI. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

XII. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- **Toxicité** : L'huile de térébenthine peut présenter une toxicité pour les organismes vivants en cas d'exposition prolongée ou à des concentrations élevées.
- **Ecologie-Eau** : peut avoir des effets néfastes sur les écosystèmes aquatiques en cas de déversement dans l'eau.
- **CE50 Daphnie** : L'indice CE50 pour la daphnie, qui mesure la concentration à laquelle 50 % des organismes sont affectés, dépend des conditions spécifiques de l'exposition et peut varier.
- **Persistance et dégradabilité** : L'huile de térébenthine peut être persistante dans l'eau, ce qui signifie qu'elle peut rester présente pendant une certaine période avant de se dégrader.
- **Potentiel de bioaccumulation** : Certains composés de l'huile de térébenthine peuvent avoir un potentiel de bioaccumulation, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'accumuler dans les tissus des organismes vivants.

- **Mobilité dans le sol** : L'huile de térébenthine peut être mobile dans le sol, ce qui signifie qu'elle peut se déplacer dans l'environnement et contaminer les eaux souterraines.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB** : Les évaluations de la persistance, de la bioaccumulation et de la toxicité (PBT) ainsi que de la très persistante et très bioaccumulable (VPVB) dépendent des spécifications chimiques et des réglementations locales.
- **Autres effets néfastes** : L'huile de térébenthine peut avoir des effets néfastes sur les écosystèmes aquatiques, tels que la perturbation des chaînes alimentaires et la réduction de la biodiversité.

XIII. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

- **Recyclage** : L'huile de térébenthine peut être récupérée à partir des déchets grâce à des processus de distillation ou d'extraction. Cette méthode permet de réutiliser l'huile de térébenthine dans diverses applications, réduisant ainsi le gaspillage.
- **Traitement biologique** : Les déchets d'huile de térébenthine peuvent être traités à l'aide de micro-organismes spécifiques capables de décomposer les composés nocifs. Les bactéries et les champignons peuvent être utilisés dans des bioréacteurs pour dégrader les contaminants organiques présents dans l'huile.
- **Traitement chimique** : Des réactions chimiques peuvent être utilisées pour transformer les composants nocifs de l'huile de térébenthine en substances moins dangereuses. Par exemple, l'oxydation chimique peut être utilisée pour dégrader les hydrocarbures présents dans les déchets.
- **Stockage sécurisé** : Si aucune des méthodes de traitement n'est viable, les déchets d'huile de térébenthine peuvent être stockés de manière sécurisée dans des installations appropriées, telles que des sites d'enfouissement spécialement conçus pour les déchets dangereux.

XIV. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Transport par voie terrestre :

- Code de classification (ADR) : 3 (liquides inflammables)
- Disposition spéciales (ADR) : SP130 (liquides inflammables)

- Quantités limitées (ADR) : 30 litres par emballages extérieurs
- Quantités exceptées (ADR) : 1 litre pour les petits récipients à usage domestique
- Véhicule pour le transport en citerne : Le véhicule doit être conçu pour le transport de liquides inflammables et équipé de dispositifs de sécurité appropriés.
- Catégorie de transport (ADR) : Classe 3 - Liquides inflammables
- Danger n° (code Kemler) : 30 (pour les liquides inflammables)

Panneaux orange :



- Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E (tunnel interdit)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

- **Annexe II de la convention MARPOL 73/78** : Cette annexe régleme le transport des substances liquides nocives et polluantes en vrac par mer. L'huile de térébenthine est classée comme une substance dangereuse et doit être transportée conformément aux dispositions de cette annexe pour éviter les pollutions marines.
- **Recueil IBC (International Bulk Chemical Code)** : Ce recueil fournit des directives détaillées pour le transport en vrac des produits chimiques dangereux, y compris l'huile de térébenthine. Il spécifie les exigences relatives aux emballages, aux systèmes de chargement et de déchargement, ainsi qu'aux mesures de sécurité à prendre pendant le transport.

XV. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

- **Règlement REACH** : Il peut imposer des restrictions sur la production, l'utilisation et le transport de l'huile de térébenthine en fonction de ses propriétés chimiques et de ses dangers potentiels pour la santé humaine et l'environnement.

- **Directive SEVESEO III** : Elle impose des mesures de prévention et de contrôle des risques dans les installations industrielles concernées et peut également avoir des implications sur le transport de ces substances.
- **Règlement CLP** : Il peut exiger une classification spécifique pour l'huile de térébenthine en fonction de ses propriétés physiques et chimiques, ce qui pourrait influencer les exigences de transport.
- **Règlement sur le transport des marchandises dangereuses par route (ADR)** : Les réglementations de l'ADR concernant l'étiquetage, l'emballage, la documentation et les exigences de sécurité s'appliquent donc également.

XVI. INFORMATIONS DIVERSES

Voici quelques informations diverses sur l'huile de térébenthine :

- L'huile de térébenthine est un liquide incolore à jaune pâle extrait de la résine des pins.
- Elle est largement utilisée comme solvant dans les peintures à l'huile, les vernis et les produits de nettoyage.
- En plus de son utilisation comme solvant, l'huile de térébenthine est également employée dans la fabrication de produits pharmaceutiques et de parfums.
- Elle est connue pour ses propriétés d'assouplissement et de nettoyage, ce qui en fait un ingrédient courant dans de nombreux produits ménagers et cosmétiques.
- L'huile de térébenthine peut également être utilisée comme diluant pour les huiles essentielles et comme ingrédient dans certaines recettes de remèdes naturels.
- Elle présente un parfum caractéristique et est inflammable, donc elle doit être manipulée avec précaution.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.